

Conseil de quartier Sud-Est Jeudi 2 avril 2009

Personnes présentes : F. Baslé – D. Demule – AC. Jothy – J. Julien – A. Lagrange – V. Malassagne – S. Monceau – H. Reverdy – M. Barret – B. Cagne – P. Versaut – P. Bejjaji – P. Straboni – P. Rongy

Personnes excusées : C. Berruyer - C. Chavand – J. Laguerre – N. Olivési – JC. SevessandE. Retiere

Précisions sur le rassemblement de jeunes sur le parking de la résidence Champ Fila : Nicolas Olivési n'a vu ni le CODASE ni la gendarmerie, mais la situation s'est calmée.

1. Point fiches

Travaux centre de planification : Les travaux seront faits d'ici la semaine du 20 avril.

Rue Paul Mistral : Les propriétaires des parcelles qui bordent le mail piéton ont été contactés. Si au bout de 2 courriers rien n'est fait, les travaux seront effectués et les factures adressées aux propriétaires.

Rue Jean Macé : Résultats du comptage non synthétisés et donc difficilement interprétables.

Barrière devant école Bourg :

- Se rapprocher des parents de l'opération gilets jaunes pour reprendre les barrières différemment.
- Problème de double sens cyclable devant le parking de la salle des fêtes.
- L'accès par la Maison des Associations pour passer le trottoir de l'avenue Jean Jaurès.
- Le marquage sur le parking de la Maison des Associations : marquage double sens d'un seul côté.

Passerelle Avenue de la République : Restauration prévue avant l'été. Chiffrage accepté.

Rue du Muret : Côté avenue de Poisat, un bateau sera créé pour les poussettes.

Radar rue du Muret démonté ce jour.

2. Plan Climat

Réunion square Valmy pour le projet de compostage

Plus d'une douzaine d'habitants présents (15 votants).

- Inquiétude par rapport aux odeurs : normalement il n'y en a pas. Valérie fera l'animation avec des volontaires pour éviter des problèmes. Il y a un compost privé à 10 m.
- Inquiétude vis-à-vis de la dépose de mauvais déchets : gérable.
- Quelques personnes motivées. Quelques personnes ne sont pas contre si cela se passe bien.
- Les participants pourront obtenir du compost.
- Discussion sur la frilosité de la Mairie à s'engager dans ce projet et rappel par la Mairie de son engagement sur ce sujet (nombreuses réunions).

- Il y a eu un vote non prévu car non mentionné sur le courrier d'invitation.
- Malentendu entre la Mairie et des personnes du CQSE sur la procédure de décision.
- La Mairie souhaitait une consultation et décidera en réunion Mairie la semaine du 9 avril 2009.

3. Mobilité

Réunion du 18/03/2009

Sur le parcours Collège - Crèche : quelques aménagements seront faits.

- Sur le QSE : bateau à l'intersection avenue de Poisat et rue du Muret.
- Aménagement au niveau du stade Ferdinand Faivre : mise à l'équerre pour mettre un local poubelle et faciliter le passage des vélos. Un marquage a été réalisé mais nous n'avons eu aucun plan pour anticiper les aspects déplacements doux. Ce serait dommage de refaire des erreurs comme devant la Maison des Associations.
- Piste derrière le gymnase : problème de visibilité à cause du bac à verre.
- Devers sur le trottoir près du CLC.

Réunion Zones 30

Des élus et personnels des services techniques ont présenté l'état actuel des zones 30 sur Eybens :

- Ruires (quartier + avenue Echirolles + rue des Ruires) ;
- Place du Bourg (avenue République, rue des Arraults, rue de Valmy, rue des Pellets, ...) ;
- Muret : rue du Muret, avenue Poisat, rue Renoir, rue Cézanne, chemin Bel Air...

Ils ont ensuite présenté les propositions de la Mairie :

- En plus
 - Groupe scolaire du Val (rue Farçat, de l'Industrie, du 19 mars 1962) ;
 - Groupe scolaire du Bourg (rue Jean Macé, Maison des Associations).
- Zone de rencontre
 - Rues Renoir, Cézanne, un bout chemin Bel Air ;
 - Rues des Arraults, Pellets.
- Mais
 - Pas de double sens cyclable rue Jean Macé ;
 - Sans doute pas de DSC dans la ZdR Renoir Cézanne.
- En moins
 - Avenue Echirolles, rue des Ruires, rue des Javaux ;
 - Avenue de Poisat, partie chemin Bel Air, rue du Muret.

Commentaires et opinion des habitants à l'issue de cette réunion :

- Déception des habitants présents.
- Pourquoi se priver des zones actuelles ?
- Avenue Echirolles discutable, mais rue des Ruires, rue du Muret, avenue Poisat, rue des Javaux, ???
- Globalement réduction des zones 30. La politique de développement des déplacements doux n'apparaît plus.
- Incohérence vis à vis du PLD (Conseil municipal du 18 mai 2006).
- Pas de DSC (Double Sens Cyclable) rue Macé et ZdR (Zone de Rencontre) Renoir Cézanne, pourquoi?
- Les rues de Valmy et des Pellets sont bien plus étroites.

- La rue Jean Macé naturellement empruntée par celles et ceux qui utilisent le vélo, il n'y a pas d'alternative depuis 5 ans!
- Le cyclage des feux avenue Poisat impose le DSC rue Cézanne, il n'y a pas assez de temps pour un enfant de rejoindre la rue Renoir avant que les automobiles descendant l'avenue de Poisat aient leur feu vert.
- Seule la sortie Renoir en DSC est difficile.

Propositions :

Si des rues ne devaient plus faire partie des zones 30, elles doivent néanmoins être limitées à 30 km/h et équipées de dispositifs faisant respecter cette limitation. Pour information, voici les recommandations que l'on trouve sur le site internet de la Métro concernant les déplacements doux :

« ...L'objectif visé est de généraliser une limitation des vitesses à 30km/h sur les voies de dessertes et dans les quartiers, en particulier en développant les zones 30. ».

Pour illustrer l'intérêt des zones 30 et de la limitation à 30 km/h, voici un tableau qui montre que le risque d'être tué **double** à 40 km/h par rapport à 30 km/h.

Les zones 30 abords d'écoles

| Vitesse moment choc | Blessures aux piétons | Probabilité d'être tué |
|---------------------|--|------------------------|
| 30 km/h | Contusions légères | 15 % |
| 40 km/h | Apparition cas d'invalidité et mortels | 30 % |
| 50 km/h | Invalidité et cas mortels fréquents | 60 % |
| 60 km/h | Cas mortels très fréquents | 85 % |
| | Cas mortels uniquement | |

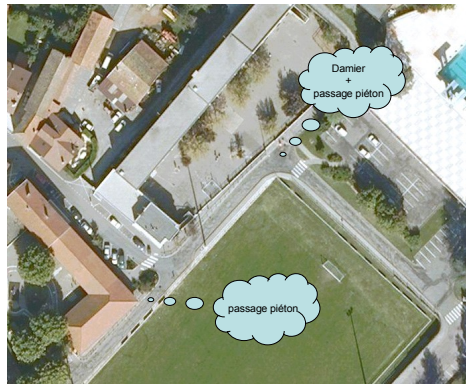
Opération Gilets Jaunes à l'école

Cela s'est bien passé et nous avons eu peu de remarques désagréables, ni vu de "contrevenants".

- « J'ai demandé à un monsieur qui s'était arrêté devant les barrières sur le passage de la maison de la piscine (toujours la même famille) d'aller se garer plus loin, il l'a fait et depuis je vois passer l'une ou l'autre voiture qui va se garer sur le parking - pour combien de temps ? »
- « Il y a aussi eu une moto qui s'est garée à chacun des deux endroits sensibles ».

Des idées d'amélioration :

- Il manque clairement un passage piéton entre le stade et l'école maternelle. Beaucoup de piétons avec poussette passent le long du stade et pas devant l'école primaire (en venant de la salle des fêtes).
- Si dépose voiture il y a, il me semble qu'elle doit avoir lieu avant le passage piéton entre les deux écoles. Les parents d'enfants en maternelle sont gênés par le bouchon formé.
- Il manque aussi un damier dans le virage et une matérialisation au sol d'un chemin piéton et vélo du portail de l'école jusqu'au parking



4. Radar avenue de Poisat

Relevés :

11 000 voitures sont passées en un mois et 90 000 mesures ont été réalisées.

Vitesse max enregistrée à 75 km/h.

Chiffres présentés par Jean Julien.

Rue relativement peu fréquentée. Les pics sont vers 70, 80 véhicules/heure.

Discussion sur la pertinence de couper l'avenue de Poisat au délestage de l'avenue Mendès France. C'est un choix entre une vie de quartier améliorée et le report sur l'avenue Mendès France qui bouchonnera encore plus.

Vote à main levée : Envisageons-nous de barrer à la circulation automobile au niveau du 19 avenue de Poisat à titre d'essai ?

- 3 contre
- 9 pour
- 0 sans opinion

Aménagement en ZdR de la rue des Pellets. Le cas de cette rue est plus complexe car il y a le problème du passage des véhicules de secours, du ramassage des poubelles. L'idée de la barrer est évoquée.

5. Investissements 2009

- Arceaux à vélos pour le parking de la piscine, il n'y en a que 4. Prévu au budget 2009.
- Table de pique nique sur le terrain rue de Valmy.

6. Information Mairie

La Mairie va faire l'achat d'un appareil de mesure des ondes EM pour effectuer des mesures à la demande des habitants. Cette mesure indicative pourra déclencher une mesure officielle.

La Charte des antennes relais est en cours de rédaction et fait la navette entre la Mairie et le 4C.

Les propositions de bande cyclable avenue Jean Jaurès ont été transmises à la Métro.

7. Questions Diverses

Des enfants ont été chassés du stade devant l'école du Bourg par des gendarmes, sans raison car il n'y a pas de planning de réservation sauf pour les entraînements et les matches.

Le stade est d'accès libre.

Salle des Tuilerie : réservée aux habitants du quartier des Tuileries, au club d'échec et bridge et aux syndics.

Appartenance des arbres morts sur la Frange verte au dessus de la Tuilerie. C'est une propriété de la famille Villain et c'est en cours de déboisement. Du côté du château, des Archers, il y a beaucoup d'arbres morts. A Poisat, ils organisent des week-ends d'affouage. Il n'y a pas de tels week-ends sur Eybens. Baliser les parcelles de la commune pour que les habitants puissent récupérer le bois coupé.

Le brûlage des déchets végétaux a-t-il été remis en cause ? Il y a eu une modification de l'arrêté préfectoral, dans le sens de l'allègement. Représentation des choses sur la prochaine revue communale.

Arrêt de bus rue des Javaux, en allant vers La Poste, le passage est encombré par un buisson. Il a été coupé mais il reste des branches dangereuses.

Signalisation qui indique Echirolles sur l'avenue d'Echirolles manquante.

Avenue Jean Jaurès, au numéro 51, une personne est tombée aujourd'hui. Il s'agit d'une plaque Télécom. Les services compétents ont été interpellés. Un coup de peinture rouge serait utile.

Sur le Pont de la Rocade, le revêtement est bosselé. C'est de la compétence du Conseil Général. Il a été alerté.

Les poubelles rue Lamartine ne traînent plus sur le trottoir.

Prochain Conseil de quartier le jeudi 14 mai 2009

Le Président du Conseil de quartier



Jean Julien

L'élue référent,



Pascale Versaut